

## Constitution du Conseil du Jura bernois pour la législature 2018-2022

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a tenu sa séance constitutive pour la législature 2018-2022 le 6 juin à La Neuveville. Il a procédé à l'élection d'une partie du Bureau qui a donné les résultats suivants :

- Présidence : Roland Benoit, Corgémont, groupe UDC, élu avec 23 voix et 1 voix éparse
- Première assesseuse : Virginie Heyer, Perrefitte, groupe libéral-radical, élue avec 23 voix et 1 voix éparse

Les fonctions de vice-présidence et de 2<sup>ème</sup> assesseur-e seront définies lors des séances plénières du mois de juin ou du mois d'août après qu'un avis de droit ait été demandé auprès de la Chancellerie d'Etat afin de préciser certains éléments du règlement régissant l'élection du Bureau. D'ici-là, le Bureau fonctionnera à deux membres.

Le CJB a également procédé à la répartition de ses membres dans les commissions ainsi qu'à l'élection de leurs présidents. Six commissions compte un-e nouveau / nouvelle président-e, dont 3 nouveaux membres. Pour la première fois au sein du CJB, une femme, en la personne de Moussia von Wattenwyl, accède à une présidence de commission.

Les présidences des commissions seront occupées par les personnes suivantes :

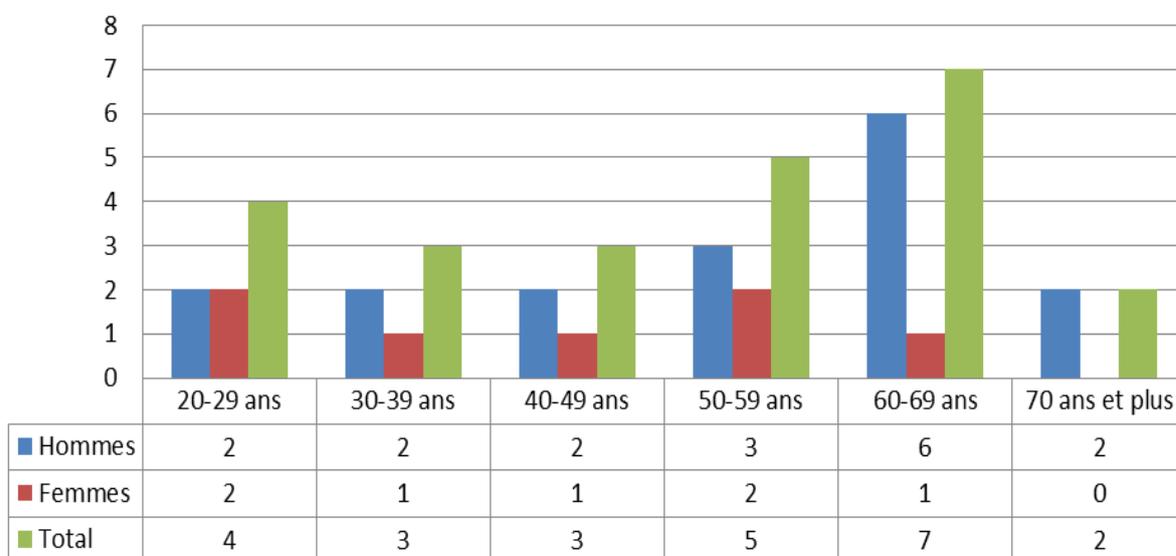
Commissions	Abréviations	Président-e-s	Partis	Elections
Institutions	INST	Roland Benoit	UDC	Membre réélu
Economique publique	ECO	Etienne Klopfenstein	UDC	Membre réélu
Santé publique et prévoyance sociale	SAP	Michel Ruchonnet	PS	Nouveau membre
Justice, affaires communales et affaires ecclésiastiques	JCE	André Mercerat	UDC	Membre réélu
Police, affaires militaires et finances	POMFIN	Denis Gerber	PLR	Nouveau membre
Instruction publique	INS	Peter Gasser	PSA	Membre réélu
Culture	Culture	Christophe Gagnebin	PS	Membre réélu
Travaux publics, transports et énergie	TTE	Moussia von Wattenwyl	Verts	Nouvelle membre

Les commissions sont constituées de 7 à 10 membres. Leur composition doit tenir compte de l'équilibre des régions et des partis. Les commissions Institutions (INST), Santé publique et prévoyance sociale (SAP), Economique publique (ECO), Instruction publique (INS), Police, affaires militaires et finances (POMFIN) comporteront le maximum de 10 membres chacune. La commission Justice, affaires communales et affaires ecclésiastiques (JCE) comptera 9 membres tandis que les commissions Culture et Travaux publics, transports et énergie (TTE) comptabiliseront 8 membres chacune.

Le CJB est composé de 7 femmes sur 24 (29.2%), soit 2 de plus que la précédente législature. Le Bureau sera à 50% féminin, ce qui était également le cas lors des quatre dernières années.

La moyenne d'âge du CJB est de 51 ans. Elle était de 55 ans au début de la législature précédente. Les classes d'âge se répartissent de la façon suivante tout en indiquant que le doyen est âgé de 75 ans et le plus jeune élu a 21 ans :

## Répartition des membres du CJB par classe d'âge et par genre



Pour rappel, les membres du CJB se répartissent en 5 groupes, à savoir :

- Groupe UDC : 7 membres (-2 par rapport à la législature précédente)
- Groupe PS : 5 membres (-1)
- Groupe autonome : 4 membres (-1)
- Groupe PLR : 5 membres (+3)
- Verts : 3 membres (+2)

Le parti évangélique, qui disposait d'un siège lors de la précédente législature, n'est plus représenté au CJB (-1).

## **Annexe**

Liste des commissions

## **Informations**

Secrétariat général du CJB : 032 633 75 73